

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 39 (2002)

**Heft:** 1539

**Rubrik:** Impressum

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Seul contre tous

**U**n orage imminent imprègne l'air de chaleur et d'électricité. Le ventilateur est débranché et douze jurés s'installent lentement dans cette pièce attenante au Tribunal, pour exactement nonante-six minutes. Ils auront à décider de la vie d'un homme.

C'est ainsi le début d'un affrontement intense, aux forces disproportionnées, où chaque minute contient sa part d'émotion, de peur, de rebondissement et de coup de théâtre, pour se conclure avec une menace de mort et un sanglot qui ne s'éteint pas. Il faut

se laisser enfermer dans ce huis clos (à mon avis bien plus dense que celui de Jean-Paul Sartre) dont la règle des unités de temps, de lieu et d'action est le fondement. *Douze hommes en colère*, de Sidney Lumet, nous fait vivre le tempo binaire et incroyablement limité du *guilty* ou *not guilty* (coupable ou non coupable).

Les premières minutes du film profilent les caractères et les motivations des personnages, brossent le tableau: deux témoins affirment avoir entendu ou vu un jeune homme poignarder son père. Ce jeune homme est arrêté

au retour d'une séance de cinéma et par la suite traduit devant la cour. Si le jury décide qu'un «doute raisonnable» subsiste, il sera libéré; si ce n'est pas le cas, il passera sur la chaise électrique. Douze hommes composent ce jury, l'air est difficilement respirable, la pale du ventilateur est immobile et la décision doit être prise à l'unanimité, telle est la loi de cet Etat.

Un premier vote au scrutin secret révèle onze *guilty* contre un *not guilty* (Henri Fonda); la confrontation démarre avec ce que chacun a dans son affectivité,

ses passions cachées, ses tripes. Et soudain vous, vous êtes dans la pièce, vous, avec votre sensibilité des fêtes de fin d'année, votre envie de remettre les choses en question et le courage renouvelé d'être seul contre tous.

Il y a certains films dont on ne sort pas indemne. C'est pourquoi il faut, en fin de compte, renoncer aux *Enfants du paradis* et aux *Temps modernes* et sélectionner *Douze hommes en colère*. La sanction du temps donne le label aux chefs-d'œuvre. Ce film date de 1957; il n'a pas d'âge.

Eric Braun

## Note de lecture

# Une terre généreuse

**L**a cuisine et les aliments sont de longue date la proie des historiens. Un livre sur la cuisine vaudoise sous l'ancien régime a été publié sous l'égide du Musée national suisse. On peut sans doute en étendre les conclusions à une bonne partie de la Suisse romande et l'on en déduit que les célèbres pages de Jean-Jacques Rousseau sur le pays de Vaud, si bien géré face à la Savoie misérable, n'étaient pas si fausses. C'est dans l'encyclopédie d'Yverdon publiée entre 1770 et 1780 (adaptation locale de la seule, la vraie, celle de Diderot et D'Alembert) que se trouvent de nombreux renseignements sur les usages locaux en matière de consommation de nourriture.

Les disettes existent bien sûr, mais ce ne sont pas des famines. Lors de celle de 1770-1771, des soupes populaires sont organisées. Le potage qui y est servi

contient du riz, des pommes de terre, de la courge, des carottes, des navets, du pain, du beurre et du sel. Ce n'est pas l'aisance, mais il y a bien pire en France et en Allemagne. En temps ordinaire, dans les hôpitaux qui accueillent les pauvres et pas seulement les malades, le règlement de Vevey prévoit une demi livre de viande quatre jours par semaine, du bouilli le dimanche et un régime maigre les deux autres jours.

Si les pauvres boivent de l'eau, les plus riches consomment de l'eau minérale en bouteille. Le seigneur de Prangins se mit à vendre de l'eau minérale d'une source qu'il possédait au grand scandale du bailli bernois qui réclamait un accès libre pour tous. Le gouvernement bernois donna finalement raison au seigneur. Il faut noter qu'à Genève en 1780, M. Schweppe mit au point un procédé de fabrication d'eau mi-

nérale. Emigré en Angleterre, son nom devint une marque encore célèbre aujourd'hui.

Le vin est une boisson banale. L'hôpital de Lausanne en prévoit un demi-litre par personne et par jour. Il s'agit d'un cépage dit «lausannois» qui sera baptisé plus tard «Chasselas». L'image du pays de Vaud que donne cet ouvrage n'est pas celle d'un pays de cocagne, mais en tous cas celle d'une terre d'abondance en partie grâce à l'action modernisatrice et sociale indiscutable des baillis bernois. Ces Excellences avaient même le bon goût de franciser leurs noms. Il faudrait peut-être mettre à la tête de la Banque cantonale vaudoise un de Watteville, un de Buren ou un de Haller et tout irait mieux!

François de Capitani, *Soupes et citrons*, Editions d'En bas, 2002.

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Eric Braun**  
**Jean-Claude Favez (jcf)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Albert Tille (at)**

Nucléaire:  
**Bruno Pellaud**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Marco Danesi**

Responsable administrative:  
**Isabelle Gavric-Chapuisat**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1,  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)